

Le fait du jour

Convention

Les lycées Silvia-Monfort (Luisant) et Branly (Dreux) ont signé une Convention d'éducation prioritaire avec Sciences Po Paris. Une voie d'accès spécifique est proposée aux élèves.

Un chiffre

4 lycées euréliens proposent un enseignement général, technologique et professionnel : Jehan-de-Beauce, Branly, Silvia-Monfort et Rémi-Belleau.

Projet

La région Centre-Val de Loire prévoit de construire deux nouveaux lycées d'ici 2021 : dans le canton d'Épernon, en Eure-et-Loir, et à Châteauneuf-sur-Loire, dans le Loiret.

ENSEIGNEMENT ■ Les performances des lycées publics et privés notées par le ministère de l'Éducation nationale

Ces lycées qui luttent contre le décrochage

L'Éducation nationale met en ligne, aujourd'hui, les

Indicateurs de valeur ajoutée des lycées (Ival). Plus qu'un palmarès, ces données permettent d'évaluer l'investissement de chaque établissement, notamment contre le décrochage scolaire.

Hélène Bonnet

helene.bonnet@centrefrance.com

La lutte contre le décrochage scolaire commence à porter ses fruits, en Eure-et-Loir, notamment dans certains lycées professionnels. C'est l'un des principaux enseignements de l'enquête que le ministère de l'Éducation nationale rend publique aujourd'hui, sur les performances des lycées publics et privés.

1 À quoi correspondent les Indicateurs de valeur ajoutée (Ival) des lycées ? Ces indicateurs sont les résultats d'une enquête, menée tous les ans depuis 1992, par chaque académie, pour évaluer les lycées, au-delà du simple taux de réussite au bac. L'étude évalue, notamment, la capacité de chaque établissement à accompagner les élèves, de la seconde jusqu'à l'obtention du diplôme. Les Indicateurs de valeur ajoutée des lycées (Ival) sont calculés en prenant en compte les caractéristiques des élèves (âge, sexe, origine sociale), ce qui permet de comparer les lycées entre eux.

2 Quels sont les résultats des lycées euréliens ? Dans l'académie d'Orléans-Tours, un lycéen d'enseignement général est considéré comme "bon", quand il obtient des valeurs ajoutées, oscillant entre -3 et +3. Pour les lycées professionnels, la fourchette se situe entre -5 et +5. En Eure-et-Loir, huit lycées d'enseignement général et technologiquement sur dix donnent satisfaction, sur la problématique de l'accompagnement des élèves, de la seconde jusqu'au bac. Les lycées Notre-Dame et Marceau, tous les deux implantés à Chartres, affichent de bons taux de réussite au bac (respectivement 97 % et 91 % en 2016), mais sont moins bien notés, sur le critère de l'accompagnement des jeunes, jusqu'à la terminale. La faible diversité de formations proposées dans ces établissements explique en partie ces ré-

sultats. Les lycées, comme Jehan-de-Beauce ou Branly, qui offrent plus de choix d'orientation après la seconde, conservent davantage leurs élèves, et obtiennent donc une meilleure note.

Du côté des lycées professionnels, les résultats sont plus contrastés. Seulement cinq établissements euréliens sur douze rentrent dans la catégorie des "bons" lycées. Mais si l'on compare ces résultats à ceux de 2015, le décrochage est en baisse, dans sept établissements.

3 Quelles sont les plus belles réussites ? Parmi les lycées d'enseignement général et technologique, Jehan-de-Beau-

Lycées généraux et technologiques			
Établissements	Taux d'accès de la 2e au bac	Taux attendu	Valeur ajoutée*
Jehan-de-Beauce - Chartres	78 %	69 %	9 ↗
Édouard Branly - Dreux	76 %	71 %	5 ↘
Emile-Zola - Châteaudun	84 %	80 %	4 →
Silvia-Monfort - Luisant	78 %	74 %	4 →
Eulbert - Chartres	77 %	73 %	4 ↗
Rémi-Belleau - Nogent-le-Rotrou	84 %	81 %	3 ↗
Saint-Pierre Saint-Paul - Dreux	78 %	76 %	2 ↘
Rotrou - Dreux	76 %	75 %	1 ↗
Marceau - Chartres	70 %	74 %	-4 ↗
Noire-Dame - Chartres	72 %	81 %	-9 ↘

Infographie : C. Botin / B. Meyer

*Valeur ajoutée : taux constant - taux attendu. Le fait qu'un lycéen obtienne un établissement "moyen" avec les mêmes élèves, elle tient compte des caractéristiques des élèves (âge, origine sociale, niveau scolaire à l'entrée au lycée) et de la structure des établissements (% d'élèves en retard scolaire, % d'élèves issus de chaque profession et catégorie socio-professionnelle, % de filles, offre de formation). Quand la valeur ajoutée est positive (supérieure à 0), le résultat de l'établissement est supérieur ou égal aux attentes. Lorsqu'elle est négative (inférieure à 0), le résultat de l'établissement est inférieur aux attentes.

Lycées professionnels			
Établissements	Taux d'accès de la 2e au bac	Taux attendu	Valeur ajoutée*
Maurice-Viollette - Dreux	75 %	62 %	13 ↗
Silvia-Monfort - Luisant	82 %	74 %	8 →
Jehan-de-Beauce - Chartres	66 %	64 %	2 ↗
Esa-Triolet - Lucé	63 %	61 %	2 ↗
François-d'Aubigné - Maintenon	66 %	66 %	0 →
De Cousson - Dreux	62 %	65 %	-3 ↘
Édouard Branly - Dreux	56 %	61 %	-5 ↗
Sully - Nogent-le-Rotrou	57 %	63 %	-6 ↗
Rémi-Belleau - Nogent-le-Rotrou	62 %	71 %	-9 ↗
Jean-Félix-Paulsen - Châteaudun	48 %	58 %	-10 ↗
Philibert-de-Orme - Lucé	51 %	62 %	-11 ↘
Gilbert-Courtois - Dreux	46 %	63 %	-17 ↘

« Un bon instrument de pilotage »

Pour Katia Béguin, rectrice de l'académie d'Orléans-Tours, les Indicateurs de valeur ajoutée des lycées (Ival) sont des éléments d'analyse très précieux.

Ce n'est pas une simple compilation de statistiques, que l'on rangerait bien au chaud dans un tiroir, une fois leur publication passée. Les Indicateurs de valeur ajoutée des lycées (Ival) sont utilisés à différents niveaux, explique Katia Béguin, rectrice de l'académie d'Orléans-Tours : « C'est un bon instrument de pilotage pour les proviseurs. Je pense que cela n'a pas de sens de décider, depuis le rectorat, ce que doivent faire les établisse-



RECTRICE. Katia Béguin a pris ses fonctions en octobre 2016.

ments. » Les résultats sont plutôt en progression dans l'académie. « Les chefs d'établissement ont à leur disposition un faisceau de méthodes pour lutter contre le décrochage. Ces données permettent d'analyser ce qui fonctionne le mieux, en fonction des lycées. Les élèves abandonnent moins, là ils sont le mieux accompagnés. »

À l'échelle de l'académie, cet outil sert à connaître les points où des améliorations sont possibles. « Plus il y a de la mixité sociale et meilleurs sont les résultats des élèves de familles les plus défavorisées. » ■

ce, à Chartres, est celui qui affiche la plus belle progression, entre 2015 et 2016, toujours sur le critère de l'accompagnement des élèves. Du côté des lycées professionnels, Branly (Dreux), Maurice-Viollette (Dreux) et Rémi-Belleau (Nogent-le-Rotrou) gagnent dix points de valeur ajoutée. Ces résultats récompensent les efforts, entrepris pour lutter contre l'échec scolaire. Au lycée Branly, par exemple, le tuteur permet à des élèves en difficulté d'être aidés par d'autres lycéens, qui leur transmettent des conseils pratiques pour s'organiser ou mieux comprendre certains cours.

4 À qui servent ces indicateurs ? Les Ival peuvent être utilisés par les familles au moment du choix d'un établissement. C'est aussi un outil pour évaluer le lycée que l'on s'apprête à intégrer, faute de réelle alternative. La notion de valeurs ajoutées, concernant le taux d'accès au bac (depuis la classe de seconde, de première ou de terminale), permet de mesurer si l'établissement se montre plus sélectif vis-à-vis des élèves qu'il accueille, que les lycées similaires. Ces données alimentent également la réflexion des proviseurs, pour la mise en œuvre de nouvelles initiatives pédagogiques. ■

Comment apprécier les résultats d'un lycée ?

Le ministère de l'Éducation nationale n'autorise à publier les résultats de son enquête qu'à condition de l'accompagner de ce texte : « Comment apprécier les résultats d'un lycée ? Les indicateurs de résultats des lycées évoluent non seulement la réussite ou baccalauréat des élèves de terminale d'un établissement, mais aussi la capacité de cet établissement à accompagner le maximum d'élèves depuis la seconde jusqu'à l'obtention du diplôme, en prenant en compte les caractéristiques sociodémographiques et scolaires des élèves. Ils offrent en cela une analyse plus fine que le seul taux de réussite ou baccalauréat, en appréciant également le parcours scolaire des élèves depuis leur entrée au lycée et le caractère plus ou moins sélectif des établissements. Trois indicateurs sont utilisés pour mesurer la valeur propre d'un établissement : le taux de réussite ou baccalauréat, c'est-à-dire la proportion de bacheliers parmi les élèves ayant passé le baccalauréat ; le taux d'accès au baccalauréat, qui est la proportion des élèves de seconde ou de première qui obtiennent le baccalauréat en restant dans l'établissement ; la proportion de bacheliers parmi les élèves qui quittent l'établissement. Il ne s'agit donc pas pour le ministère de réaliser un classement des lycées, mais de proposer, à travers cette combinaison d'indicateurs, une image de la réalité complexe et relative que constituent les résultats d'un établissement. Pour consulter les indicateurs : www.education.gouv.fr/indicateursresultatslycees